083-218301539-20171127-2017-146-DE

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2017

Accusé certifié exécutoire

N° D'ORDRE: 2017-146

Réception par le préfet : 04/12/2017 Affichage : 04/12/2017

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers En exercice : 29 Présents : 27 Pouvoirs : 01 Excusés : 01 Absent: 01

Qui ont pris part

à la délibération : 27

<u>Date de convocation</u> : 21 novembre 2017.

<u>Etaient présents</u>: M. VINCENT Gilles, Maire - M. BALLESTER Alain - MME MONTAGNE Françoise - M. HOEHN Gérard - Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel - MME GIOVANNELLI Marie-France - M. BLANC Romain (arrivé à 19H25) - Mme DEFAUX Catherine (arrivée à 18h55) - M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - MME DEMIERRE Colette - MME ROUSSEAU Brigitte - M. TOULOUSE Christian - MME ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel - MME BALS Fabienne (arrivée à 19H20) - MME PICHARD Laure - MME MATHIVET Séverine - M. GRAZIANI Frédéric - MME ARGENTO Katia - M. COIFFIER Bruno - MME LEVY Séveryn - M. CORNU François - - M. POUMAROUX Jean.

Pouvoirs: M. BLANC ROMAIN à M. le Maire.

Excusés: MME LABROUSSE Sylvie

Absent: M. PAPINIO Raoul

Secrétaire de séance : MME ARGENTO Katia.

22- PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SYMIELECVAR - ANNEE 2016

Monsieur le Maire rappelle que l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les syndicats intercommunaux doivent présenter à l'ensemble des Conseils Municipaux des communes membres un rapport retraçant leur activité.

Monsieur le Maire présente donc le rapport annuel d'activité du SYMIELECVAR pour l'année 2016.

Le Conseil délibérant :

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le rapport annuel d'activité du SYMIELECVAR de l'année 2016 ;

PREND ACTE

- Que la présentation du rapport annuel d'activité du SYMIELECVAR a bien été effectuée selon la réglementation en vigueur.
- D'approuver les nouveaux statuts du SYMIELECVAR ;

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 28 novembre 2017, pour extrait conforme.

Signé: Le Maire, Gilles VINCENT